

DECISION MUNICIPALE n° D20231107-156

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

	Service	Service Culturel
	Type	Convention de mise à disposition
Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes - culture
Activité	Convention de mise à disposition	
Date	Samedi 18 novembre 2023	
Lieu	Centre Culturel Municipal Jean Ferrat	
Attributaire	Haute-Corrèze Communauté	

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la prise en charge de la convention de mise à disposition relative à l'organisation d'un atelier par la Médiathèque Intercommunale de Haute-Corrèze représentée par Monsieur Pierre CHEVALIER, siège social : 23 Parc d'activité du Bois Saint Michel – 19200 USSEL.

Article 2 : La présente convention de location a pour objet l'organisation d'un atelier dans le cadre de l'exposition en partenariat avec Le Foyer Occupationnel Résidence Les Albizia le samedi 18 novembre 2023 dans la salle Simone de Beauvoir du Centre Culturel Jean Ferrat.

Article 3 : La présente mise à disposition est consentie à titre gracieux.

Article 4 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 7 novembre 2023

Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze



Christophe ARFEUILLÈRE